

NÉGOCIATION DU SECTEUR PUBLIC

# LES JEUDIS EN NOIR

Le **jeudi 29 octobre**, on s'habille en noir pour symboliser notre rejet des propositions patronales qui auraient pour effet de nous **appauvrir!**

SPGQ



NÉGOCIATION DU SECTEUR PUBLIC

# LES JEUDIS EN NOIR

Le **jeudi 29 octobre**, on s'habille en noir pour symboliser notre rejet des propositions patronales qui auraient pour effet de nous **appauvrir!**

SPGQ



## DES MYTHES À DÉFAIRE...

Les contribuables financent des grosses retraites aux employés de l'État :

- Les employés du gouvernement cotisent à leur régime de retraite (RREGOP) à chacune de leur paie. À lui seul, le RREGOP détient 21 % des parts de la Caisse de dépôt et placement du Québec.
- Cet argent est réinvesti dans des entreprises québécoises à des étapes charnières de leur développement. À l'heure actuelle, près de 500 d'entre elles bénéficient de cet appui de taille, dont Bombardier par exemple.
- C'est donc dire que l'investissement des employés de l'État participe au déploiement du génie québécois, stimule l'innovation et crée d'importantes retombées économiques.
- De plus, la part du gouvernement pour les régimes de retraite est moindre que chez les employeurs des autres syndiqués et des employés du secteur « autre public » et est semblable ou inférieure, selon les cas, à celle du secteur privé.

## DES MYTHES À DÉFAIRE...

Les contribuables financent des grosses retraites aux employés de l'État :

- Les employés du gouvernement cotisent à leur régime de retraite (RREGOP) à chacune de leur paie. À lui seul, le RREGOP détient 21 % des parts de la Caisse de dépôt et placement du Québec.
- Cet argent est réinvesti dans des entreprises québécoises à des étapes charnières de leur développement. À l'heure actuelle, près de 500 d'entre elles bénéficient de cet appui de taille, dont Bombardier par exemple.
- C'est donc dire que l'investissement des employés de l'État participe au déploiement du génie québécois, stimule l'innovation et crée d'importantes retombées économiques.
- De plus, la part du gouvernement pour les régimes de retraite est moindre que chez les employeurs des autres syndiqués et des employés du secteur « autre public » et est semblable ou inférieure, selon les cas, à celle du secteur privé.